

LEVEZOU-INDIANA-RAID

Règlement de la course

ORGANISATION

L'association Events12courses

ACCEPTATION DU RÈGLEMENT ET DE L'ÉTHIQUE DE L'ÉVÉNEMENT

La participation aux épreuves du LEVEZOU-INDIANA-RAID implique l'acceptation du règlement et des consignes de prévention.

ÉPREUVES

LEVEZOU-INDIANA-RAID 4 épreuves

1 – MARCHE NORDIQUE : 2 distances

La Pareloup départ le 12 septembre à 9 h00 - 24 km

La Vierge du Lac départ le 12 septembre à 9h30 – 12 km

2 - LA MONÉGASQUE départ le 12 septembre à 16 h00

TRAIL de 22 km

3 - LA DIABLE départ le 13 septembre à 9h30

34 km

4 – Le Raid découverte en solo ou duo départ le 13 septembre à 8 h30

34 km VTT et 8 km canoë

Canoë mono ou biplace fourni par l'organisation

RAVITAILLEMENT

Des ravitaillements sont prévus sur les parcours et bases de vie de transition, les points de ravitaillement seront signalés sur doc infos sur le village.

BALISAGE/ SÉCURITÉ/ PARCOURS

Des ouvreurs et des serre-files seront présents sur chacune des épreuves.

Des BALISAGES spécifiques aux épreuves de jour comme de nuit seront mis en place.

Des équipes médicalisées et des bénévoles seront présents pour vous accompagner.

Un suivi individuel des coureurs avec signature et contrôle de la puce électronique se fera aux différents passages.

CONDITIONS D'INSCRIPTION /CERTIFICAT MÉDICAL

Exclusivement en français

Un certificat médical est obligatoire pour tous les coureurs y compris les enfants. Le certificat médical doit présenter une absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied **en compétition**.

Au regard de l'article L.231-3 du Code du Sport, les participants doivent être :

- Titulaires d'une licence Athlé compétition, d'une licence Athlé entreprise, d'une licence Athlé Running ou d'un Pass'Running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme.
- d'une licence sportive délivrée par une Fédération agréée où doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.
- ou titulaires d'une licence de la Fédération Française de Triathlon, ou de la Fédération Française de Course d'Orientation (FFCO) ou de la Fédération Française de Pentathlon Moderne en cours de validité.
- ***Les autres licences ne peuvent plus être acceptées.***
- Ou, pour les autres participants, titulaires d'un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique mentionnant la non contre-indication à la pratique de la course à pied **en compétition** ou la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme **en compétition** datant de moins d'un an le 11 septembre 2020. Le document, original ou en copie, sera gardé par l'organisateur.

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation d'un certificat médical.

Dossiers incomplets : En l'absence d'un de ces documents, les inscriptions de ce coureur ne pourront en aucun cas être validées

INSCRIPTION

Les inscriptions sur les épreuves du LEVEZOU-INDIANA-RAID 2020 se feront par l'intermédiaire du site dédié à cet effet <http://www.sportinnovation.fr> et par courrier à l'adresse ci dessous :

Events12courses 6 rue du Sacré Cœur 12100 Millau

Ou éventuellement sur place **ATTENTION : PLACES LIMITÉES**

Majoration de l'inscription 20%

TARIFS

Marche nordique

- La Vierge du Lac 11.00 euros + 1.50 de gestion
- La Pareloup 22.00 euros + 1.50 de gestion

La Monégasque Trail 22 km

- 22 euros + 1.50 de gestion

La diable 34 km

- 32 euros +1.50 de gestion

Le Raid découverte 34 km VTT – 8 km Canoë

- En solo 55 euros +1.50 de gestion
- En Duo 42.50 euros + 1.50 de gestion

ANNULATION INSCRIPTION

Toute demande d'annulation doit être envoyée au plus tard le 5 septembre par courrier recommandé avec accusé de réception (cachet de la poste faisant foi) avec enveloppe affranchie, avec adresse du destinataire.

A Events12courses 6 rue du Sacré Cœur 12100 Millau

Seules les demandes arrivées à cette date bénéficieront de 80% du montant initial d'inscription.

DOSSARD

Lors du retrait, une pièce d'identité sera obligatoire.

Placement du dossard sur la poitrine face avant obligatoire pour le contrôle des points et la sécurité.

SÉCURITÉ ET ASSISTANCE MÉDICALE

Des postes de secours sont destinés à porter assistance aux personnes en danger avec les moyens de mise en œuvre décidés par les médecins avec le PC course et les secours.

Le médecin officiel de l'événement peut mettre hors course, en invalidant le dossard, tout coureur inapte à poursuivre la course.

Le corps médical, la protection civile, les infirmières ont toute autorité.

Un suivi individuel est mis en place par les contrôles officiels sur le parcours.

PÉNALITÉS- DISQUALIFICATION

En s'inscrivant à l'une des 4 courses les coureurs s'engagent à :

- **Respecter l'environnement traversé**
- **Suivre l'intégralité du parcours**
- **Ne pas utiliser de moyen de transport**
- **Ne pas jeter de déchets dans la nature**
- **Respecter les points de contrôle et signature**
- **Porter le dossard visible sur la poitrine sur la totalité du parcours**
- **Porter assistance aux autres coureurs en difficulté**
- **Respecter la décision du corps médical et du directeur de course**

Tout manquement d'un concurrent pourrait entraîner sa disqualification immédiate après décision du jury, aucune possibilité de faire appel de la décision.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Tout compétiteur peut être soumis à un contrôle anti dopage avant, pendant ou à l'arrêt de chaque épreuve.

En cas de refus ou d'abstention, le sportif sera considéré être en situation de dopage.

JURY DES ÉPREUVES ET RÉCLAMATIONS

Il est composé par :

- Le comité directeur de course
- L'équipe médicale
- Les responsables de poste contrôle sur les parcours

Toute réclamation de coureurs sera recevable par écrit dans les 30 mn après affichage des classements.

MODIFICATION DE PARCOURS OU DES BARRIÈRES HORAIREES OU MÊME ANNULATION DE LA COURSE

Pour des raisons de sécurité, de conditions météo trop défavorables, l'organisation se réserve le droit de retarder le départ des courses de 2 heures maximum.

D'arrêter voire d'annuler les épreuves ou modifier les parcours, barrières temps, fin de course sans préavis, et sans que les coureurs puissent prétendre à indemnisation ou remboursement des frais d'inscription.

En cas de force majeure ou décision administrative, ordre venant de la Préfecture de l'Aveyron, une partie seulement des droits d'inscription réellement encaissée pourra être remboursée en fonction du budget restant après les frais déjà engagés par l'organisation.

ASSURANCE /RESPONSABILITÉ

Conformément à la législation en vigueur, l'organisation a souscrit une assurance GROUPAMA couvrant les conséquences financières et responsabilité civile, de ses bénévoles et de tous les participants à l'événement.

En ce qui concerne la responsabilité civile des participants eux même, la police d'assurance susmentionnée ne couvrira que les accidents causés aux tiers par les participants pendant la manifestation.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence et il incombe aux autres coureurs de s'assurer personnellement.

En conséquence, il est vivement conseillé aux coureurs de souscrire une assurance individuel accident couvrant leurs propres risques. Ce type d'assurance peut être souscrit auprès de la Fédération Française d'Athlétisme, par exemple.

En cas d'abandon ou disqualification (par l'équipe médicale ou la direction de course) la responsabilité de l'organisation est dégagee.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT SUR LE LEVEZOU-INDIANA-RAID

En s'inscrivant à l'une de nos épreuves, vous vous engagez à respecter l'environnement, à respecter les espaces naturels traversés.

Éviter tout bruit pouvant troubler la faune.

Déposer l'emballage de vos produits de ravitaillement sur les lieux de ravitaillement prévus.

Ecôtasses plus que recommandé obligatoire sur le MASTER DÉFI

CLASSEMENT ET RÉCOMPENSE

Pour **LA MARCHE NORDIQUE, LA MONÉGASQUE, LA DIABLE, LE RAID DÉCOUVERTE** : classement général femme, homme et équipe

Les trois premiers de chaque catégorie

DROIT À L'IMAGE

Tout coureur renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisation et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Il autorise à fixer, reproduire en public les photographies prises dans le cadre de l'édition du LEVEZOU-INDIANA-RAID. Les dites photos, images pourront être exploitées et utilisées directement par l'association Events12courses et par convention signée avec nos partenaires.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Selon la loi informatique et liberté du 6 août 1978(loi française)

Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD UE2016/679), tout concurrent dispose d'un accès et de rectification des données le concernant.

Les informations sont recueillies dans le cadre de l'inscription à l'une des épreuves du LEVEZOU-INDIANA-RAID pour les besoins de l'organisation d'identification individuelle liée à sa participation.

Tout concurrent peut avoir accès à ces données personnelles sur la plateforme d'inscription sur son espace personnel.

Toute demande de modification peut être prise en compte :

- par courrier à Events12ourses 6 rue du Sacré Cœur à Millau 12100
- par mail

Toute demande de modification sera traitée dans les plus brefs délais à réception de votre demande, dans le délai d'un mois.